



Aïkibudo



GRENOBLE ISERE

GYMNASE HOCHE 7 Rue François Raoult, Grenoble

PHOTO

Reprise des
cours le
7 Septembre

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2018/2019

Vendredi 17h30 – 18h30



Sexe : M F (entourez)

NOM :

Prénom :

NOM de jeune fille :

Profession :

Né(e) le :

A :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. travail :

Tél. port. :

E-mail :

N° licence Aïkibudo* :

N° licence Kobudo* :

*Si vous avez déjà pratiqué

Avez-vous des allergies alimentaire ou médicamenteuse ? Si oui lesquelles ?

A FOURNIR AU CLUB :

- La fiche d'inscription Aïkibudo remplie avec une photo collée à l'endroit indiqué
- Le Certificat médical **OBLIGATOIRE** d'aptitude à la pratique de l'Aïkibudo : **Voir modèle ci-joint**
- La licence remplie
- Le règlement : **120€** par chèque ou espèce. Chèque à l'ordre d'AIKIBUDO GRENOBLE ISERE (Tarifs incluant la licence FFAAA de 37€)

Pour les personnes majeures

Vous autorisez le club à utiliser votre image et vos paroles dans la presse écrite, radiophonique et télévisée et sur Internet pour valoriser la pratique du sport par ses membres. Vous reconnaissez avoir été informé des modalités et des options d'assurances.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance de la fiche « Fonctionnement de l'activité AÏKIBUDO ».

Fait à _____ le / /
Signature :

Pour les personnes mineures

Votre enfant est sous la responsabilité du club dans les locaux et durant le temps de l'activité à laquelle il doit assister. Lors d'une sortie, si vous confiez votre enfant à une tierce personne, celle-ci ne peut être considérée responsable durant le trajet.

Vous autorisez le club à utiliser l'image et les paroles de votre enfant dans la presse écrite, radiophonique et télévisée et sur Internet pour valoriser la pratique du sport par ses membres.

Vous reconnaissez avoir été informé des modalités et des options d'assurances.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance de la fiche « Fonctionnement de l'activité AÏKIBUDO ».

Fait à _____ le / /
Signature :

RESERVE AU CLUB

Paiement effectué le :

Paiement par chèque N° _____

Banque :

Paiement en espèce



Informations : www.aikibudo38.com - aikibudo38@gmail.com - 06.74.49.73.80

Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA)





Aïkibudo



GRENOBLE ISERE

Fonctionnement de l'activité AÏKIBUDO

Madame, Monsieur,

Vous ou votre enfant venez de vous inscrire à l'activité Aïkibudo, art martial d'origine japonaise. Nous vous rappelons ici quelques éléments essentiels afin que le club fonctionne pour le mieux.

Le club est affilié à la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA). Le professeur diplômé d'Etat exerce ses fonctions à titre bénévole.

Chaque pratiquant est obligatoirement licencié à la FFAAA. Le coût de la licence est inclus dans la cotisation. Chaque pratiquant doit fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aïkibudo en compétition.

Une séance d'essai peut être proposée.

Il est **impératif, dès la 2^{ème} séance**, d'avoir un dossier complet et réglé : certificat médical, demande de licence, règlement... C'est la condition pour pouvoir continuer à pratiquer.

Dès lors qu'une personne s'inscrit, il lui est demandé d'avoir un kimono et des zoris (ou tongues) pour circuler dans le dojo.

Il est demandé à chaque pratiquant de :

- Respecter l'intégrité physique et morale de tous,
- Eviter tout chahut, comportement agressif ou brutal,
- Proscrire tout comportement ou discours pouvant porter atteinte à l'intégrité des mineurs comme des majeurs
- De respecter les locaux dans lesquels nous pratiquons.

Les arts martiaux sont des sports de contact. Pour le respect d'autrui, nous vous demandons de veiller à ce que vous ou votre enfant :

- Soit sur le tatami avec une tenue propre, les ongles taillés, sans bijoux,
- Se déchausse à l'entrée du dojo pour chausser ses zoris ou tongues,
- Porte, si vous le souhaitez, sous le kimono un t-shirt, notamment pour les filles/femmes,
- Attache ses cheveux s'ils sont longs.

L'enfant doit être accompagné obligatoirement d'un adulte quand il se rend au cours et lorsqu'il en repart.

Matériel :

- Kimono type judo, avec ceinture blanche
- Zoris ou tongues
- Une bouteille d'eau.
- Un Bokken (sabre en bois) pour la pratique des armes
- Par la suite après quelques temps de pratique :
 - Un Tanto (couteau en bois)
 - Un Tambo (bâton en bois)

Nous vous remercions de votre collaboration, bonne pratique à tous,

Le professeur, Paul Catherin



Informations : www.aikibudo38.com - aikibudo38@gmail.com - 06.74.49.73.80

Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA)





Aïkibudo



GRENOBLE ISERE



NOTE D'INFORMATION

Informations utiles à la délivrance du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido, de l'Aïkibudo ou du Kinomichi

Édition : 19 juillet 2017

Cher Confrère,

Vous allez signer un certificat d'aptitude pour la pratique de l'Aïkido, de l'Aïkibudo ou du Kinomichi.

Ce sont des arts martiaux où le pratiquant est amené à travailler à genoux, à chuter (en avant et en arrière), à porter ou à subir des saisies, des frappes et des clés articulaires, à utiliser des armes en bois (ou en métal, non aiguisées).

Ces arts martiaux n'apparaissent pas dans la classification des sports issue de la conférence de Bethesda de 2005 [J. H. Mitchell ; J Am Coll Cardiol. 2005; 45(8):1364-1367], mais un consensus s'est dégagé chez les enseignants pour les placer en dynamique modérée, statique modérée.

Nous vous communiquons une liste des contraintes et des risques appareil par appareil, de façon à vous permettre d'évaluer l'existence de contre-indications temporaires ou définitives à la pratique.

Il n'existe pas à proprement parler de compétition dans ces disciplines, mais les situations amenant à la délivrance d'un titre (passage de grade ou épreuves techniques des diplômes d'enseignement) sont considérées comme des équivalents de compétition en raison des contraintes physiologiques plus importantes avec souvent la volonté de se « dépasser ». Dans ces situations, un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition est requis.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles pour la délivrance du certificat.

Veillez recevoir, cher Confrère, nos salutations confraternelles.

Docteur Florence GALTIER, Médecin fédéral.

Medecin.federal@aikido.com.fr

La pratique de l'Aïkido, de l'Aïkibudo et du Kinomichi impose les contraintes et les risques suivants :

Cardiologie – pneumologie : possibilité d'adaptation cardio-respiratoire à un effort habituellement classé en dynamique modéré, statique modéré

Neuropsychiatrie : possibilité de pratiquer en groupe, de respecter des consignes, et d'accepter le contact physique

Appareil locomoteur : possibilité de chuter, de subir des clés articulaires, de travailler à genoux

Métabolisme : possibilité de maintenir l'équilibre hydro-sodé et glycémique

Hématologie, ophtalmologie : risque lié aux chutes

Gynécologie : la grossesse impose un aménagement de la pratique

De plus, les lésions ulcérées ou à risque infectieux, les maladies contagieuses peuvent entraîner un risque pour les autres pratiquants

Lors des équivalents de compétition (passages de grades et épreuves techniques des diplômes d'enseignement), les pratiquants doivent pouvoir subir une augmentation de l'engagement, de l'intensité physique et de la charge émotionnelle.



Informations : www.aikibudo38.com - aikibudo38@gmail.com - 06.74.49.73.80

Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA)





Aïkibudo



GRENOBLE ISERE



CERTIFICAT MÉDICAL
attestant de l'absence de contre-indication à la
pratique de l'Aïkido, de l'Aïkibudo ou du Kinomichi
EN COMPÉTITION

Édition : 19 juillet 2017

Je soussigné(e) Dr. _____

Certifie avoir examiné ce jour, M/Mme _____

Né(e) le _____

et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique en compétition :

de l'Aïkido
 de l'Aïkibudo
 du Kinomichi
 du Sport

Nombre de cases cochées : ____

Fait à _____ Le _____

Cachet et signature du médecin :

Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985
Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido



Informations : www.aikibudo38.com - aikibudo38@gmail.com - 06.74.49.73.80

Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA)

